

Prévenir et lutter contre l'illettrisme

Une composante essentielle des
politiques de formation
tout au long de la vie

> De quoi parle-t-on ?

- Pour un adulte qui a été scolarisé : il s'agit de réapprentissage, de renouer avec les formations de base.

C'est la lutte contre l'illettrisme.

- Pour un adulte qui n'a jamais été scolarisé : il s'agit d'apprendre.

C'est l'alphabétisation.

- Pour un nouvel arrivant en France : il s'agit d'apprendre le Français.

C'est le Français langue étrangère.

> Et dans l'entreprise

Un socle fonctionnel qui regroupe les compétences **nécessaires dans la vie professionnelle** pour :

lire un schéma, une consigne de travail ou de sécurité, des plannings, des horaires de travail, calculer des quantités et des tarifs, communiquer avec les clients et ses collègues, comprendre rapidement, anticiper sur le déroulement d'une tâche ...



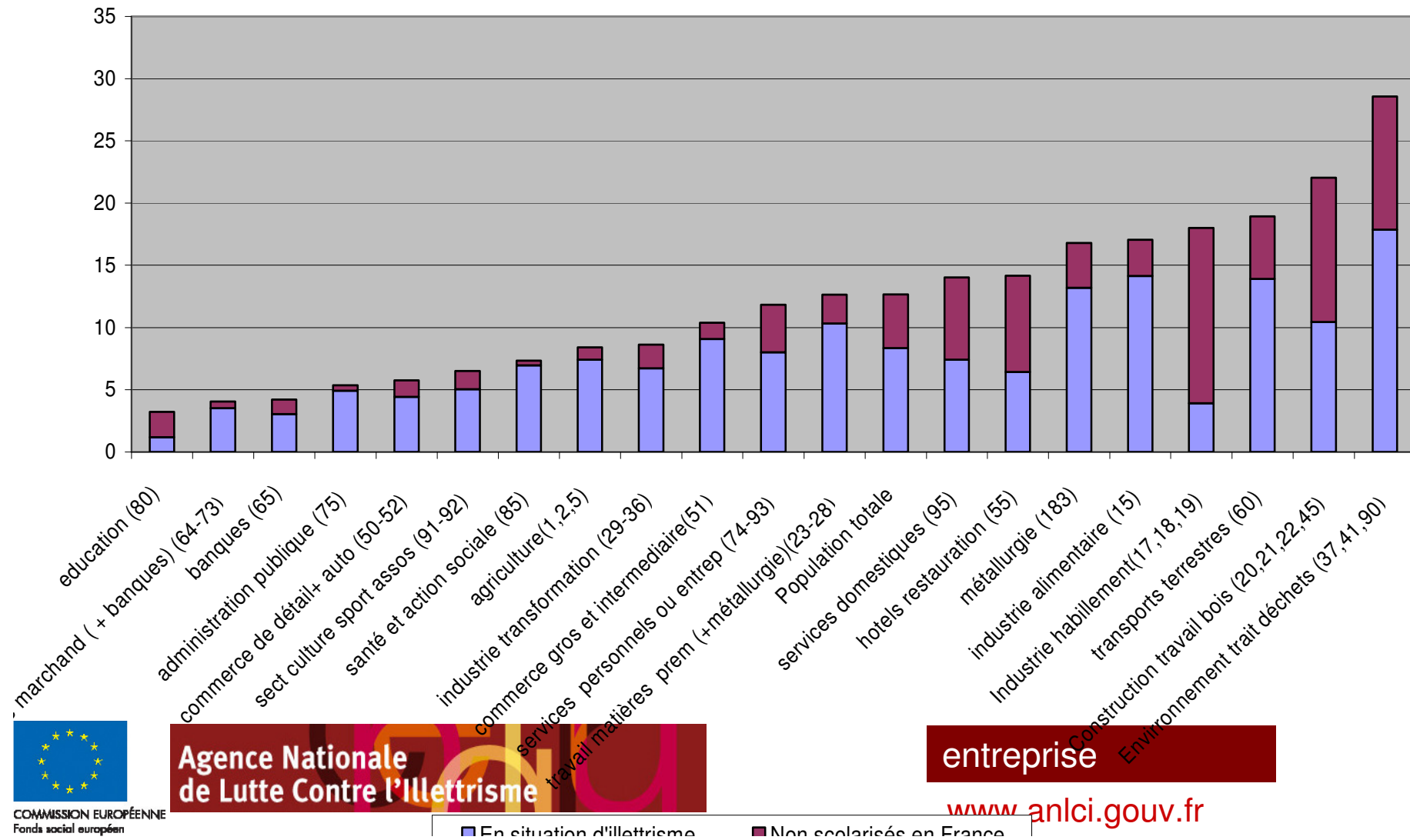
Dessin de Jacques Azam pour les éditions Milan
« L'illettrisme, mieux comprendre pour mieux agir »

> Sur les 3.100.000 personnes confrontées à l'illettrisme (enquête IVQ INSEE-ANLCI 2006)

- **53 %** ont plus de 45 ans
- **57 %** travaillent soit 1.700.000 personnes
- **74 %** parlaient uniquement le Français à la maison à l'âge de 5 ans
- Parmi les personnes dans l'emploi, **8 %** sont en situation d'illettrisme

> Quels sont les secteurs professionnels les plus touchés ?

Personnes en grave ou fortes difficultés face à l'écrit (%) par secteurs professionnels





> L'objet de l'Anlci

Mesurer

Organiser

Outiller



> Agencer les moyens

- Mise en place des **plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme**
- Multiplication des **accords cadres** avec les milieux professionnels et les réseaux d'éducation populaire
- Développement d'**expérimentations sociales** dans des domaines prioritaires : les actions éducatives familiales, la prévention des ruptures des contrats d'apprentissage

> l'action de l'ANLCI pour développer la lutte contre l'illettrisme dans le monde du travail

- **La mise en œuvre des accords cadres entre l'ANLCI et les OPCA :**
Agefaforia, FAF propreté, Agefos-pme, Habitat formation, Opcams, Faf TT, la branche des commerces de gros, Unifaf, Uniformation, FAFIH, FORTHAC et le CNFPT
- **L'appui aux OPCA et aux entreprises :**
Extensions de l'enquête IVQ, appui dans la mise en œuvre des projets soutenus par le Fonds Unique de Péréquation, participation aux comités de pilotage et assistance à la réalisation de programmes
- **La sensibilisation des décideurs :**
plaquette « la Formation de base, l'atout gagnant de votre entreprise » et plaquette destinée aux DRH des collectivités territoriales (50.000 exemplaires diffusés)

Outiller

S'appuyer sur ce qui marche
pour proposer des « modes d'emploi »

Et aujourd'hui :

- **Mise à disposition d'un référentiel des compétences clés en situation professionnelle**
- **Poursuite du Forum permanent des pratiques et attribution du visa FPP-ANLCI**